

Réf: Dossier N° 028048

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL DE LA CITE FEH-KESSE » en abrégé « CMFK »

Siège social Bingerville, Bingerville, FEH-Késsé, Lot 1342, Ilot 130

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 28/06/2021 reçu par OPPRIO-N'GUESSAN I. CHANTAL , et enregistrés au CEPICI le 27/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL DE LA CITE FEH-KESSE » en abrégé « CMFK »

Objet : - Les soins et la prise en charge des malades souffrant d'affections rhumatologiques et dentaires.

Et plus généralement, toutes opérations médicales et sanitaires, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes ou susceptibles de faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toute participation directe ou indirectes sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Bingerville, Bingerville, FEH-Késsé, Lot 1342, Ilot 130

Dirigeant(s) : M GBEZO KINKPEZO DAVY-CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04142 du 21/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26498/GTCA/RC/2021 du 21/09/2021

